

JUSTIFICATION DE DEPLACEMENT
PENDANT LE CONFINEMENT

Je soussigné, Père Geoffroy de Marsac, Curé des Paroisses Notre Dame de Bon Secours, 31 rue du Général Leclerc, à Bois Colombes et St Marc des Bruyères, rue d6 bis rue des Bruyères, Asnières

atteste que

.....

se déplace pour répondre à ses engagements religieux et rencontrer un prêtre le mardi 30 mars 2021, de 19 h à 21h

Bois Colombes, le 30 Mars 2021

